

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 AVRIL 2013

Délibération n° D-2013-184

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 06/05/2013

Commission de règlement amiable - Travaux coeur de quartier
Saint Liguairre - Demande d'indemnisation de Monsieur HOUET
pour la boulangerie 'Le Moulin de Saint Liguairre'

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU

Pôle Cadre de vie et Aménagement urbain Commission de règlement amiable - Travaux coeur de quartier Saint Liguairé - Demande d'indemnisation de Monsieur HOUET pour la boulangerie 'Le Moulin de Saint Liguairé'

Monsieur Jean-Claude SUREAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération en date du 18 mars 2013, le Conseil municipal de la Ville de Niort a mis en place une commission de règlement amiable pour les travaux d'aménagement du cœur de quartier de Saint Liguairé.

Cette commission a pour objet de permettre aux commerçants qui subiraient une perte de chiffre d'affaires en lien étroit avec les travaux de prétendre à une indemnisation. La commission examine les demandes d'indemnisation, les instruit et fait les propositions d'indemnisation des commerçants au Conseil municipal.

Les travaux d'aménagement de la rue du Huit Mai 1945 se sont déroulés du 18 octobre 2012 au 22 février 2013.

La commission de règlement amiable lors de sa séance du 3 avril 2013 a examiné la demande d'indemnisation déposée le 25 mars 2013 par Monsieur HOUET pour la boulangerie « Le Moulin de Saint Liguairé » située au 19 rue du Huit Mai 1945.

Considérant la perte de chiffre d'affaires de la boulangerie « Le Moulin de Saint Liguairé » pendant les travaux, la commission a émis un avis favorable pour le versement d'une indemnisation et a proposé une indemnité de 11 000 euros.

Vu l'avis de la Commission de Règlement Amiable en date du 3 avril 2013,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- arrêter le principe d'une indemnisation et décider d'attribuer une indemnité d'un montant de 11 000 euros à Monsieur HOUET pour la boulangerie « Le Moulin de Saint Liguairé » en raison des travaux d'aménagement de la rue du Huit Mai 1945 qui se sont déroulés du 18 octobre 2012 au 22 février 2013 ;
- approuver la convention d'indemnisation à passer avec Monsieur HOUET ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU